Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2024

Ordre du jour:

- Décisions sur les marchés pour l'opération MEANE de rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Demande de subvention pour l'opération d'aménagement du centre village
- Affouage 2024
- Questions diverses

Membres présents :

- ➢ Georges ALLEMAND 1^{er} adjoint
- > Amandine ARNAUD 2ème adjointe
- > Joëlle IMBERT
- Michel PONS
- > Antoine LEMAGADURE

Membres représentés :

> Robert PAUCHON, Maire, représenté par Georges ALLEMAND

Membres excusés:

- Vincent BUMAT
- Dorine TESSA

La séance débute à 18h05.

Mr Georges Allemand annonce l'absence de Monsieur Le Maire pour des raisons de santé. Pendant sa convalescence, il est demandé aux élus de prendre le relais.

Mr le 1^{er} Adjoint constate que le nombre de conseillers présents est de 5.

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Madame Amandine ARNAUD est désignée secrétaire de séance.

Point 1: Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 15 décembre 2023

Mr le premier adjoint demande d'approuver le Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2023.

Le PV est adopté à l'unanimité des élus :

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 6

<u>Point 2: Décisions sur les marchés pour l'opération MEANE de rénovation énergétique des bâtiments communaux.</u>

Mr Georges Allemand explique que l'opération a démarré et en particulier les huisseries de la cure sont posées ainsi que les portes palières des appartements. Les volets des fenêtres de la cure seront changés après avoir effectué l'isolation par l'extérieur du bâtiment.

Une deuxième consultation a été lancée fin d'année 2023, pour 7 lots.

Les offres ont été analysées par les architectes et selon le rapport du maitre d'œuvre, 6 lots peuvent être attribués :

	Le gros oeuvre est attribué à l'entreprise TMTP, pour un montant de 41.873 € HT, après négociation.
	La charpente et la couverture sont attribuées à l'entreprise DAUTREMER pour un montant de 214.063€ HT après négociation.
	L'isolation extérieure en laine de bois est attribuée à l'entreprise ALPES RENOV pour un montant de 117.295€ HT, après négociation.
	Les cloisons et faux plafonds sont attribués à M&R PLATRERIE pour un montant de 18.429€ HT, après négociation.
	L'électricité est attribuée à l'entreprise RAMBAUD pour un montant de 26.573€ qui représente la meilleure offre.
	La plomberie/chauffage/ventilation est attribuée à l'entreprise LEHMANN ET FILS avec la meilleure offre à 93.673€ après négociation.
	Le lot photovoltaïque ressort avec des offres anormalement hautes Nous déclarons infructueux ce lot.
délibénation pat adoutés.	

La délibération est adoptée :

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 6

Point 3 : Demande de subvention pour l'opération d'aménagement du centre village

Mr le premier adjoint rappelle l'acquisition d'un terrain au quartier des Gallices qu'il va falloir aménager avec en priorité un hangar pour le matériel communal.

La proposition est d'associer la population à l'étude d'aménagement via une consultation citoyenne. Un questionnaire est en cours de création par le CAUE pour recuillir les avis de la population , des associations de la Commune et des usagers principaux (employés communaux).

Une étude de programmation pour l'aménagement est évaluée à 50.000€, avec une prévision de conduite de l'étude en 2024. Pour cela, nous pouvons solliciter l'aide de l'Etat (taux d'intervention à 30%) et de la région Sud (taux de 50%) pour cofinancer l'étude.

La délibération est adoptée :

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 6

Point 4: Affouage 2024

Une coupe affouagère avait eu lieu il y a 2 ans . Sur l'année 2024, nous proposons une nouvelle coupe d'affouage mais cette fois sur pied. Les lots d'environ 15 stères seront proposés au prix forfaitaire de 120€ pour le lot. Une trentaine de lots seront disponibles. Essentiellement frênes et hêtres, bois de 10 à 30 cm de diamètre.

La parcelle est celle au pied du bois, après la chapelle St Roch

La piste d'accès au bois sera aménagée à cet endroit afin de pouvoir exploiter dans de bonnes conditions.

Prévue automne 2024, jusqu'à fin 2025

Le paiement sera demandé en amont aux affouagistes.

La délibération est adoptée :

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 6

Point 5: Questions diverses

- Mr Georges ALLEMAND remercie les élus et Christian Peru pour la fête de Noël (conte et gouter pour les enfants et colis pour les séniors)
- > Commissions extras municipales :

<u>Poubelles</u>: Une réunion publique a eu lieu la semaine dernière, animée par les services de la CCBD.

<u>Chemins ruraux</u> : recensement et inventaire des chemins par la commission et délégation de l'entretien à l'association Tous en chemin.

- > Travaux réseau eau potable : Périmètre de protection immédiat de la Sapie revu et corrigé à régulariser sous forme d'échange de terrain.
 - Hameau des Fêts : installation d'un système de traitement UV avec la construction d'un abri d'une 20aine de m²;
 - L'emplacement pressenti pour cet abri est sur une parcelle de 2000m2 appartenant à un propriétaire privé. Les élus vont rencontrer la personne pour évoquer les possibilités pour la maitrise de cette partie de foncier.
- Le système d'éclairage public est en cours de rénovation avec dépose de certains lampadaires et remplacements d'autres points lumineux sur les places, arrêts de bus et certains points singuliers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h35.

